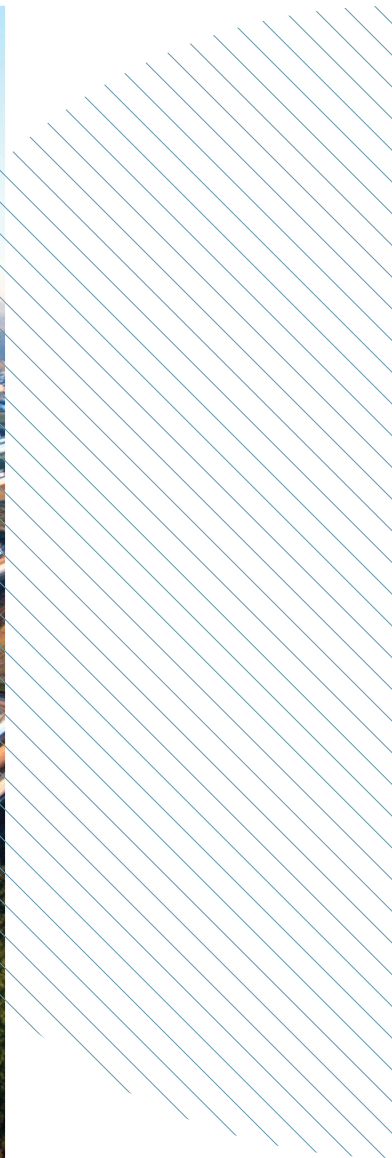




Caisse de dépôt et placement  
du Québec

# Rapport d'investissement durable 2019



2	Message de la direction
4	Investir avec conviction
5	Viser le long terme
7	Agir dans une perspective de durabilité
8	Une approche fondée sur des orientations claires
10	Les changements climatiques
18	La diversité
24	Réseau de leadership d'investisseurs
26	La gouvernance
34	S'investir dans la collectivité
37	Annexes

Nous investissons  
en misant sur une  
approche durable



---

# Message de la direction

Dans un monde en changement, réaliser notre mandat en saisissant les occasions qui se présentent tout en tenant compte de l'évolution rapide des risques fait partie de notre quotidien. Et c'est dans une perspective de long terme et de durabilité que nous le faisons.

Parce que ces risques sont susceptibles d'avoir des répercussions sur nos entreprises en portefeuille et que, par ailleurs, des progrès technologiques, climatiques ainsi que des avancées sociales font émerger de nouvelles occasions à saisir, les questions ESG sont aujourd'hui au cœur de nos transactions et de nos relations avec les entreprises. Ces questions sont pour nous incontournables, tout comme pour nos déposants et pour les gens avec qui nous travaillons jour après jour.

La situation liée à la pandémie de COVID-19 bouleverse à la fois la sécurité des populations et les économies à l'échelle mondiale. Elle ramène à l'avant-plan, avec encore plus de force, l'importance des facteurs sociaux et environnementaux dans l'évolution de nos activités.

À travers l'investissement durable, nous couvrons un large éventail de questions qui nous permettent de renforcer nos décisions d'affaires et notre action au sein des collectivités. Trois chantiers de taille nous occupent particulièrement : la poursuite de notre stratégie face aux changements climatiques, la promotion de la diversité et la bonne gouvernance des entreprises. Ceux-ci sont mis en œuvre tous les jours par l'ensemble de nos équipes.

C'est le résultat de ces efforts soutenus que nous vous présentons dans ce rapport.

## **AGIR POUR LE CLIMAT**

L'année 2019 a été marquée par une mobilisation climatique sans précédent. Dans le secteur financier, le climat a fait l'objet d'avancées importantes. Que ce soit en investissant de façon à réduire l'impact sur le climat ou en diminuant l'empreinte carbone de leur portefeuille, les investisseurs sont de plus en plus au rendez-vous.

Notre engagement visant à avoir un portefeuille carboneutre d'ici 2050, avec l'Alliance Net-Zéro, en est d'ailleurs le reflet. Nous croyons qu'ensemble, investisseurs, entreprises et gouvernements peuvent atteindre cette cible.

La Caisse a joué un rôle de précurseur et continue d'assurer un leadership important pour soutenir cette conviction.

Les questions ESG sont aujourd’hui au cœur de nos transactions et de nos relations avec les entreprises. Elles sont pour nous incontournables.

### APPUYER LA DIVERSITÉ ET L’INCLUSION

Les conversations sur la diversité et l’inclusion font dorénavant partie de notre quotidien. À la Caisse, comme dans notre travail avec nos partenaires, des actions concrètes sont mises en place.

Plusieurs initiatives sont en marche. Nous favorisons un dialogue entre les différentes parties prenantes afin que cet enjeu soit une priorité. Nous valorisons la diversité au sein de nos équipes, dans les entreprises avec lesquelles nous travaillons et dans l’ensemble de nos activités.

Le principe est simple : nous croyons que la diversité cultive l’innovation, assure une meilleure prise de décision dans les organisations et favorise une plus grande égalité. C’est pourquoi nous continuerons à poser des gestes concrets en ce sens.

### SOUTENIR UNE SAINTE GOUVERNANCE

À nos yeux, la bonne gouvernance des entreprises est un reflet de leur solidité et de leur durabilité. Les équipes de la Caisse y portent donc une attention particulière et font entendre notre voix par l’engagement ou par l’entremise du vote actionnarial. Nos actions et nos choix en ce sens sont soutenus par une analyse ESG rigoureuse, appropriée à chaque situation. Cette expertise s’illustre aussi dans les domaines de la fiscalité internationale et de la cybersécurité, où nous visons à renforcer la résilience de nos entreprises et à faire en sorte qu’elles évoluent dans un cadre transparent et sécuritaire.

Enfin, au cours de la prochaine année, nous travaillerons à revoir nos objectifs en matière de climat pour continuer de refléter la rigueur et le leadership dont nous voulons faire preuve dans le contexte de la transition des marchés. De plus, nous sommes actuellement en réflexion sur la façon dont nous assurerons le suivi des objectifs de développement durable de l’ONU. En 2020, nous commencerons leur déploiement de façon structurée à l’intérieur de notre stratégie d’investissement durable.

C’est la somme de ces engagements qui font que la Caisse est aujourd’hui vue comme un leader en matière de durabilité dans la communauté des investisseurs internationaux. Nous en sommes fiers et reconnaissants envers tous ceux et celles qui y contribuent.



**Charles Emond**  
Président et  
chef de la direction



**Kim Thomassin**  
Première vice-présidente  
et cheffe des Placements  
au Québec et de  
l’Investissement durable

# Investir avec conviction

Notre mission nous conduit à procurer les rendements nécessaires à nos clients tout en travaillant à dynamiser l'économie. Au fil des décennies, nos dirigeants et nos équipes d'experts ont démontré que ces deux objectifs peuvent aller de pair, et même se renforcer mutuellement.

Aujourd'hui, la Caisse se classe parmi les grands investisseurs institutionnels mondiaux. Nos équipes gèrent un actif de plus de 340 milliards de dollars investis à travers le monde. Elles le font fructifier pour le compte de 41 régimes de retraite et d'assurance publics et parapublics du Québec. Ultimement, ce sont plus de six millions de cotisants québécois qui en bénéficient. C'est pour eux que les équipes de la Caisse travaillent à bâtir un portefeuille capable de générer des rendements stables à long terme.

Actif net

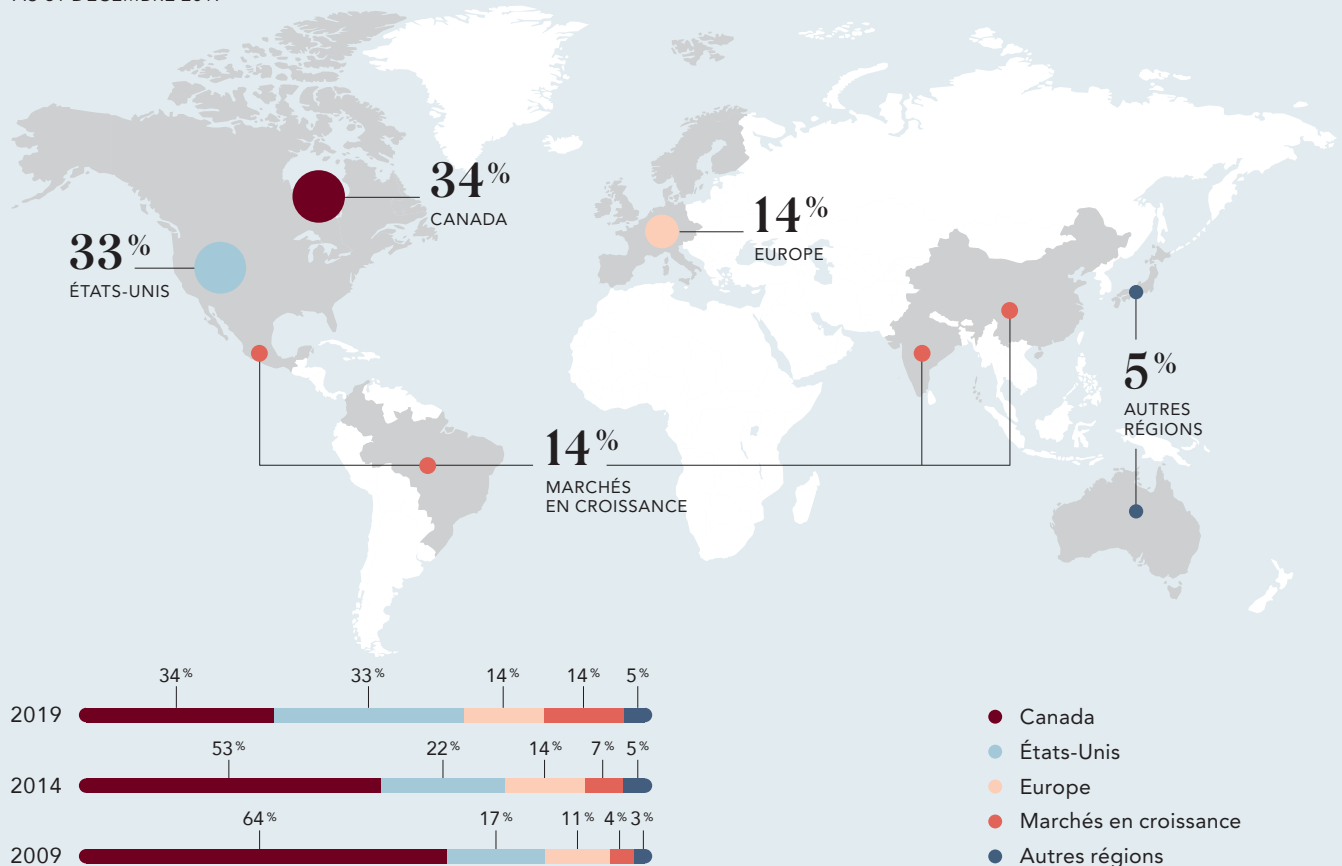
# 340,1 G\$

AU 31 DÉCEMBRE 2019

FIGURE 1

## Exposition géographique du portefeuille global

AU 31 DÉCEMBRE 2019



Note : Les écarts possibles dans les totaux s'expliquent par les arrondissements.

---

# Viser le long terme

Durant la dernière décennie, la Caisse a livré les rendements attendus, en s'assurant d'adopter un niveau de risque qui correspond bien aux besoins de ses déposants. Pour ce faire, nous nous sommes appuyés sur une stratégie d'investissement axée entre autres sur une perspective de long terme, des actifs de qualité, des partenaires de calibre mondial et la prise en compte des changements climatiques.

## Rendement sur cinq ans

# 8,1 %

ANNUALISÉ

---

## Rendement sur dix ans

# 9,2 %

ANNUALISÉ

---

## Les sept grands piliers de notre stratégie d'investissement

### PERSPECTIVE DE LONG TERME

Au-delà des rendements annuels, nous visons des résultats solides qui s'inscrivent dans la durée.

### INVESTISSEMENTS MONDIAUX

Nous profitons de la croissance d'économies dynamiques en ciblant les meilleures occasions d'investissement dans le monde.

### ACTIFS DE QUALITÉ

Nous ciblons des actifs de qualité, positionnés pour mieux traverser les turbulences, dans tous nos portefeuilles.

### PARTENAIRES DE CALIBRE MONDIAL

Nous collaborons avec des acteurs de haut niveau à travers le monde, qui partagent notre philosophie d'investissement et qui ont des forces complémentaires aux nôtres.

### CONTRIBUTION À L'ÉCONOMIE DU QUÉBEC

Une partie importante de nos investissements vise à accompagner des entreprises québécoises qui innovent ou se mondialisent, et à soutenir des projets structurants pour l'économie du Québec.

### DIVERSIFICATION VERS LES ACTIFS MOINS LIQUIDES ET LE CRÉDIT

Nous investissons davantage dans les actifs moins liquides et le crédit en tablant sur notre expertise, nos avantages concurrentiels et notre approche de long terme.

### PRISE EN COMPTE DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

La prise en compte des changements climatiques est un élément essentiel dans nos décisions d'investissement. De plus, nous misons sur les actifs sobres en carbone pour rendre notre économie plus durable tout en générant du rendement.





---

# Agir dans une perspective de durabilité

Notre rôle d'investisseur mondial nous amène à agir dans une perspective de durabilité, pour les entreprises et les projets dans lesquels nous nous engageons comme pour la société en général. Depuis près de 20 ans, la Caisse considère les facteurs ESG dans l'ensemble de ses activités d'investissement.

Nous avons choisi de nous positionner en nous appuyant sur une démarche structurée, mesurée, et sur des partenariats porteurs. Nous avons mis en place une stratégie d'investissement durable qui couvre notre rôle d'investisseur, d'actionnaire et celui que nous jouons dans la communauté.

Nous misons sur une approche globale, en mettant l'ensemble de nos équipes à l'œuvre, et nous avons choisi d'exercer notre leadership en mobilisant nos partenaires pour accroître notre influence.

Notre action se concentre sur trois priorités stratégiques.

---

## Nos trois priorités en investissement durable

### LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Nous cherchons à accroître nos actifs sobres en carbone et à diminuer l'intensité carbone de notre portefeuille, en visant sa carboneutralité à long terme.

### LA DIVERSITÉ

Nous favorisons l'inclusion d'une diversité de talents, en particulier des femmes, dans les postes de haute direction et aux conseils d'administration de nos entreprises en portefeuille.

### LA GOUVERNANCE

Nous accordons une importance particulière à des questions comme la composition des conseils d'administration, la rémunération des dirigeants, la cybersécurité et la fiscalité internationale.

Nous portons également attention à un vaste éventail de thématiques telles que la gestion énergétique, l'encadrement des pratiques d'affaires et les conditions de travail.



---

# Une approche fondée sur des orientations claires

Pour adopter une trajectoire vers un monde plus durable, nous avons choisi une approche d'investissement durable qui couvre l'ensemble de notre portefeuille et de nos activités.

## Notre conviction

Par la mise en œuvre de notre stratégie, nous accompagnons nos entreprises en portefeuille dans la création de valeur durable et nous pouvons saisir des occasions d'affaires qui permettent de générer de la performance à long terme.

## Favoriser l'engagement plutôt que le désinvestissement

Nous croyons judicieux d'utiliser notre capital et notre expertise de façon constructive pour amener les meilleures entreprises de l'ensemble des secteurs à s'améliorer et à participer à la transition. Pour nous, cette avenue est plus à même de contribuer favorablement à une économie plus durable dans son ensemble.

Aussi, plutôt que de se désengager, nous travaillons à influencer nos entreprises en portefeuille pour qu'elles adoptent les meilleures pratiques et qu'elles renforcent l'intégration des facteurs ESG dans leurs décisions d'affaires.

Nous exerçons notre influence à travers un dialogue et par l'exercice de nos droits d'actionnaire. Nous les encourageons à se fixer des objectifs de durabilité ambitieux, à effectuer une divulgation complète et transparente de leurs résultats, et à présenter leurs constats ainsi que les actions qu'elles prennent afin d'évaluer leur performance et leur positionnement par rapport à leurs pairs.

## Inclure les facteurs ESG

Les investissements que nous réalisons reposent sur une analyse rigoureuse de divers facteurs, notamment la stratégie de l'entreprise, sa culture, sa performance actuelle et antérieure, la stabilité ainsi que l'expertise de ses équipes.

Les facteurs ESG ont souvent une forte incidence sur la performance d'une entreprise. C'est pourquoi nous les considérons tout au long de notre processus d'investissement.

## Stimuler l'adhésion de nos équipes d'investissement

Nos équipes d'investissement ont la responsabilité d'intégrer les indicateurs de durabilité dans leurs analyses et dans le suivi de portefeuille. Ce travail fait partie intégrante de la prise de décisions.

Pour systématiser notre action et mieux accompagner les équipes d'investissement, les groupes d'investissement durable et d'analyse de risque ESG travaillent conjointement. C'est aussi dans cet esprit que nous avons intégré des cibles climatiques dans la rémunération variable de nos employés.

## Assumer un leadership au sein de notre secteur

Pour accroître notre impact, nous exerçons un rôle de leadership en ralliant la communauté mondiale d'investisseurs institutionnels autour de grandes initiatives en investissement durable.

De concert avec nos pairs, nous travaillons notamment à l'amélioration des méthodes d'engagement et au partage de bonnes pratiques. Il est clair que c'est ensemble que l'on fera bouger les choses.



Nous rallions  
la communauté mondiale  
d'investisseurs institutionnels  
autour de grandes initiatives  
en investissement durable.

# Agir concrètement pour limiter les changements climatiques



Année après année, plusieurs événements partout dans le monde nous rappellent que les changements climatiques sont indéniables et engendrent déjà des conséquences importantes.

En 2017, la Caisse a été l'un des premiers investisseurs mondiaux à faire de cet enjeu une priorité.

Dès lors, nous avons mis en place une stratégie structurée d'investissement face au défi climatique. Notre objectif consiste à contribuer à la transition vers une économie sobre en carbone tout en saisissant les occasions d'investissement qui en découlent.

Deux ans plus tard, les résultats sont déjà probants dans les quatre piliers de notre stratégie.

Et nous ne comptons pas nous arrêter là. En 2019, nous avons pris notre engagement le plus ambitieux pour contribuer à la lutte aux changements climatiques. Avec 11 partenaires internationaux, nous avons lancé, en septembre, l'Alliance Net-Zéro. Instaurée sous l'égide de l'ONU, celle-ci regroupait en fin d'année 18 investisseurs mondiaux visant à atteindre la carboneutralité de leurs portefeuilles d'ici 2050.

---

## Les quatre piliers de notre stratégie

1.

Prendre en compte le facteur climatique dans chacune de nos décisions d'investissement

2.

Augmenter nos investissements sobres en carbone de 80 % entre 2017 et 2020

3.

Réduire notre intensité carbone de 25 % par dollar investi entre 2017 et 2025

4.

Exercer un leadership renforcé en matière climatique auprès de l'industrie et de nos sociétés en portefeuille

# 1. Notre processus d'investissement

Le cœur du succès de notre stratégie réside dans l'intégration du facteur climatique dans notre processus d'investissement (figure 2). Nos équipes doivent analyser les différentes occasions d'investissement en déterminant leur positionnement quant à la transition énergétique, les risques climatiques encourus, et si elles permettent de contribuer à l'atteinte de nos cibles climatiques tout en générant de bons rendements avec un niveau de risque acceptable.

## Mettre en place des outils spécialisés

Nous avons mis en place des outils et des processus afin que nos gestionnaires puissent analyser adéquatement les risques et les occasions d'investissement qui sont reliés aux changements climatiques pour toutes nos catégories d'actif.

Par exemple, nous avons intégré les données relatives à l'empreinte carbone des entreprises dans nos systèmes, afin de mesurer l'impact d'une transaction projetée et d'estimer son évolution à travers le temps. Ce faisant, une centaine de dossiers d'investissement ont fait l'objet d'une analyse détaillée de leur positionnement climatique et de leur intensité carbone au cours de l'année.

Nous travaillons également à la création d'un outil d'identification et de mesure des risques physiques liés aux changements climatiques.

## Aligner stratégie climatique et rémunération variable

Aligner notre stratégie climatique et nos décisions d'investissement au quotidien constitue une priorité. C'est pour cette raison que nous avons été parmi les premiers investisseurs institutionnels à intégrer nos cibles dans la rémunération variable de nos employés. Celle-ci varie donc en fonction de nos progrès et de l'atteinte de nos objectifs en matière de réduction de l'intensité carbone.

Nous avons intégré dans nos systèmes les données relatives au carbone pour mesurer l'impact d'une transaction projetée.

FIGURE 2

### INTÉGRATION DES FACTEURS CLIMATIQUES DANS NOS PROCESSUS D'INVESTISSEMENT



## 2. Nos investissements sobres en carbone

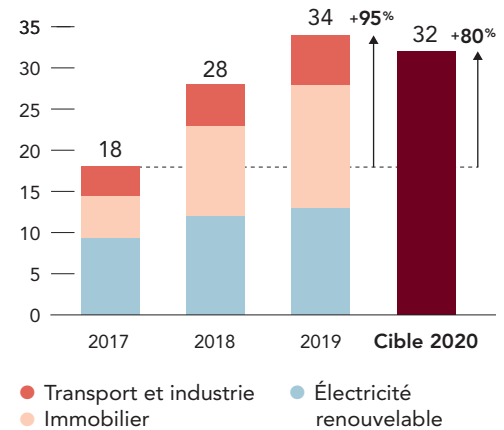
À la suite du déploiement de notre stratégie en 2017, nous avons rapidement dépassé notre prévision d'investissement en actifs sobres en carbone. Dès 2018, nous avons ajusté notre cible 2020 à la hausse, pour l'établir à 32 G\$, soit plus de 80 % par rapport à 2017.

En date du 31 décembre 2019, notre portefeuille d'actifs sobres en carbone se chiffrait à 34 G\$ (graphique 3), en hausse de 95 % par rapport à 2017. Ce faisant, nous avons déjà dépassé la cible que nous devions atteindre en 2020.

GRAPHIQUE 3

### INVESTISSEMENTS SOBRES EN CARBONE

(en milliards de dollars)



### Des progrès tangibles

#### Investissements sobres en carbone en portefeuille (pilier 2)

**18 G\$**

POINT DE DÉPART 2017

**34 G\$**

VALEUR 2019

**32 G\$**

CIBLE 2020

#### Intensité carbone de notre portefeuille global (pilier 3)

**79** tCO<sub>2</sub>e/M<sup>2</sup> investis

POINT DE DÉPART 2017

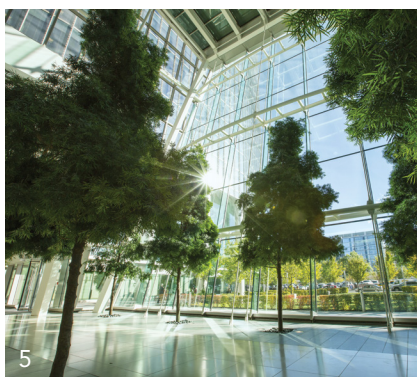
**63** tCO<sub>2</sub>e/M<sup>2</sup> investis

VALEUR 2019

**59** tCO<sub>2</sub>e/M<sup>2</sup> investis

CIBLE 2025

## En 2019, plusieurs investissements ont été ajoutés à notre portefeuille sobre en carbone.



1.

### **Méto de Barcelone**

Prêt de 210 M€ afin de refinancer un contrat en partenariat public-privé portant sur la construction et l'exploitation de stations du méto de Barcelone

2.

### **Transport collectif en Australie**

Investissement de 150 M\$ dans le contrat en partenariat public-privé pour les trains, les systèmes, l'exploitation et l'entretien du méto de Sydney, le plus grand projet de transport collectif en Australie

3.

### **Azure Power Global**

Réinvestissement de 75 M\$ US sous forme d'un placement privé dans ce chef de file indien indépendant en énergie solaire

4.

### **AddÉnergie**

Réinvestissement dans ce leader en solutions de recharge de véhicules électriques pour assurer sa croissance future, notamment aux États-Unis

5.

### **Initiatives de développement durable**

Émission d'obligations vertes non garanties d'Ivanhoé Cambridge pour un montant total de 300 M\$ qui serviront à financer des initiatives de développement durable

6.

### **Lightsource BP**

Investissement de 150 M€, sous forme de prêt, pour financer un portefeuille d'actifs solaires détenus et exploités par la société



### 3. Notre intensité carbone par dollar investi

En 2019, la Caisse est demeurée un leader mondial dans la mise en œuvre de mesures concrètes visant à diminuer l'intensité carbone de son portefeuille global. Nous visons une réduction de 25 % par dollar investi d'ici 2025. Pour atteindre cette cible, nous misons sur la réduction de nos actifs à haute intensité en carbone, l'acquisition d'actifs sobres en carbone et l'amélioration des pratiques de nos sociétés en portefeuille à travers notre engagement auprès d'elles.

#### BUDGÉTER NOTRE INTENSITÉ CARBONE PAR PORTEFEUILLE

Pour atteindre notre cible de réduction de l'intensité carbone tout en continuant de générer les rendements attendus, nous attribuons des budgets carbone à chacun de nos portefeuilles. Il s'agit d'un outil de gouvernance permettant d'imposer une limite annuelle d'intensité carbone par portefeuille.

Nos gestionnaires intègrent ces budgets carbone dans leur planification stratégique annuelle et s'assurent ainsi de les respecter en évaluant l'empreinte carbone dans chaque décision d'investissement.

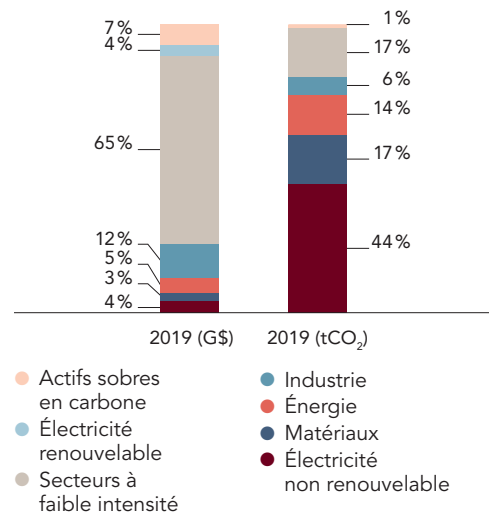
#### RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE CARBONE

Au 31 décembre 2019, notre empreinte carbone était principalement attribuable à des activités de production d'électricité et à certains secteurs à haute intensité (graphique 4). La proportion d'actifs sobres en carbone (7 %) et de génération d'électricité renouvelable (4 %) a atteint 11 %.

L'intensité carbone de notre portefeuille global a diminué de 21 % par rapport à notre point de référence de 2017. Elle était de 63 tCO<sub>2</sub>e/M\$ en 2019, contre 79 tCO<sub>2</sub>e/M\$ en 2017. Nous nous sommes engagés à la réduire jusqu'à 59 tCO<sub>2</sub>e/M\$, une réduction totale de 25 % d'ici 2025, comme l'illustre le graphique 5.

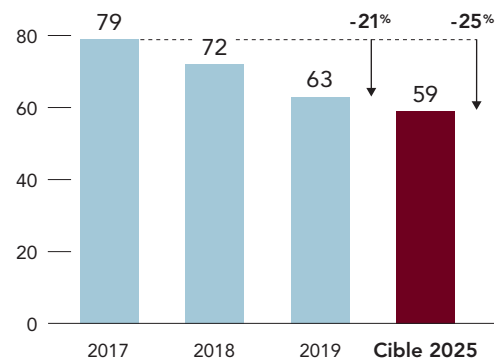
GRAPHIQUE 4

COMPOSITION DU PORTEFEUILLE : DOLLARS ET EMPREINTE CARBONE



GRAPHIQUE 5

INTENSITÉ CARBONE DU PORTEFEUILLE (en tCO<sub>2</sub>e/M\$)



#### Étude de cas

Construit en 2004, un centre commercial de l'Ontario, propriété d'Ivanhoé Cambridge, ne se qualifiait pas comme actif sobre en carbone. Toutefois, diverses initiatives mises en œuvre au cours des dernières années ont changé la donne. L'entreprise gestionnaire de l'établissement a notamment amélioré le réacheminement des déchets ainsi que la consommation d'énergie et d'eau. Conséquemment, ce centre commercial a optimisé sa performance environnementale. Les mesures mises en œuvre ont permis de réduire sa consommation d'énergie de 1,6 M kWh et ses émissions de carbone de plus de 60 tonnes par an. En 2019, la certification BOMA Best Platine lui a été attribuée.

## 4. Notre leadership en matière climatique

La transition vers une économie sobre en carbone est un exercice de longue haleine qui requiert l'implication d'une multitude d'acteurs : les citoyens, les gouvernements, les organismes, les entreprises et les investisseurs.

En tant qu'investisseur de long terme, la Caisse a choisi d'exercer un leadership public fort en matière climatique. C'est ainsi que nous rallions un grand nombre de partenaires et optimisons l'engagement du secteur financier autour de cette question essentielle.

Nous incitons aussi nos entreprises en portefeuille à adopter une stratégie climatique couvrant l'ensemble de leurs activités et des plans de réduction de leurs émissions de GES, en plus de les accompagner dans la transition vers une économie sobre en carbone, notamment à travers des investissements ciblés.

### FAIRE PREUVE DE LEADERSHIP

En septembre 2019, le groupe de travail sur le climat du **Réseau de leadership d'investisseurs (RLI)** a publié un rapport sur la mise en œuvre des recommandations du Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives au climat (TCFD). Ce document présente les leçons concrètes tirées par les membres du RLI pendant la mise en pratique de ces recommandations. L'objectif du document est de faciliter l'adoption de normes de divulgation uniformes et comparables par les investisseurs et les entreprises.

Le rapport des membres du RLI est accessible au [www.investorleadershipnetwork.org/fr/divulgations-liees-au-climat](http://www.investorleadershipnetwork.org/fr/divulgations-liees-au-climat).

Par ailleurs, nous avons continué à exercer notre influence et à partager notre expertise à travers notre implication dans plusieurs associations, regroupements et groupes de travail :

- Coprésidence des travaux sur le Plan climat de la Ville de Montréal avec la Fondation David Suzuki pour accompagner la Ville dans son objectif de carboneutralité et de résilience en 2050;
- Développement – en partenariat avec Ouranos, un consortium sur la climatologie et l'adaptation aux changements climatiques – d'un programme de formation à l'intention du milieu des affaires, afin de favoriser l'intégration du risque climatique dans la prise de décision;
- Création et mise en œuvre, en partenariat avec l'Asian Investor Group on Climate Change (AIGCC), d'une formation pour les analystes financiers, abordant entre autres, les changements climatiques, le TCFD et l'analyse de scénarios;
- Mise en place d'une plateforme d'innovation en investissement durable afin d'exploiter les occasions issues de notre partenariat avec le CREO Family Office Syndicate pour diriger davantage de capital vers les investissements innovants en matière de durabilité, dont les enjeux climatiques;
- Engagements collectifs auprès de plusieurs entreprises avec l'initiative Climate Action 100+;
- Établissement de normes de transition en vue de l'émission d'obligations, dans le cadre de travaux menés par CSA Group en collaboration avec des investisseurs institutionnels.

Nous avons également participé à des conférences dans le cadre de plusieurs événements liés aux changements climatiques, dont le Groupe d'experts sur la finance durable, l'Institut canadien des relations aux investisseurs, l'Association pour l'investissement responsable, l'Alternative Investment Management Association et Réseau Environnement.

### TRAVAILLER AVEC LES ENTREPRISES EN PORTEFEUILLE

Au cours de l'année 2019, nous avons voté sur 58 propositions touchant les changements climatiques lors des assemblées d'actionnaires de nos sociétés en portefeuille.

De plus, nous avons entrepris des discussions sur ce thème avec les équipes de direction et les conseils d'administration à 46 reprises.



### Étude de cas

En 2019, nous avons eu des discussions avec l'équipe de direction d'une société nord-américaine spécialisée dans le transport de ressources naturelles et la production d'énergie. Celle-ci souhaitait perfectionner sa divulgation au chapitre des risques ESG. Nous avons fourni des indications sur les éléments qui nous paraissent fondamentaux et les indicateurs à publier en fonction du cadre de divulgation du TCFD, notamment l'analyse des scénarios liés au facteur climatique. Ce travail permet d'évaluer l'impact de différents facteurs liés aux changements climatiques sur la performance d'une entreprise.

Quelques mois plus tard, cette entreprise a publié un profil ESG qui présente sa performance en la matière. Elle a également produit un rapport de durabilité et sur les changements climatiques qui respecte les recommandations du TCFD, notamment quant à l'analyse de scénarios.

# La diversité comme levier de performance et progrès



La diversité est l'une des trois grandes priorités de notre stratégie d'investissement durable. Comme investisseur, nous sommes convaincus qu'elle apporte des bénéfices importants qui renforcent notre performance d'affaires ainsi que notre impact.

La diversité et l'inclusion cultivent le succès des entreprises dans lesquelles nous investissons. C'est d'ailleurs pourquoi nous les encourageons à placer cette question au cœur de leurs priorités et à poser des gestes concrets à cet égard.

Dans ce même esprit, nous croyons que la pluralité des perspectives au sein de nos équipes – à travers la diversité de genre, d'expériences, de générations et d'origines – favorise l'innovation et la qualité des décisions. Nous poursuivons donc également l'objectif de faire croître la diversité à la Caisse.

Notre engagement ne s'arrête pas là. Nous souhaitons mobiliser l'ensemble de l'industrie financière autour de cette question. Pour y arriver, nous déployons et soutenons des initiatives concrètes qui misent sur l'augmentation de la représentation des femmes dans le secteur de la finance et de l'investissement, tant au Québec qu'à l'international.

---

## Les trois piliers de notre engagement

1.

Renforcer l'appropriation de la diversité et de l'inclusion au sein de nos équipes et de nos instances de gouvernance

2.

Déployer des initiatives qui favorisent l'inclusion et le développement de tous les talents dans nos équipes

3.

Promouvoir la diversité et exercer une influence positive auprès de l'industrie, de nos partenaires et de nos sociétés en portefeuille

# 1. Promouvoir la diversité au sein de nos entreprises en portefeuille

Comme investisseur et actionnaire, la Caisse s'attend à ce que les entreprises adoptent des politiques soutenant la diversité et l'inclusion dans leurs organisations, et qu'elles divulguent l'information pertinente sur cette question. Nous valorisons les progrès faits en matière de diversité et d'inclusion par nos entreprises en portefeuille et, dès que cela est nécessaire, nous n'hésitons pas à faire entendre notre voix et à manifester l'importance que nous y accordons.

## ENGAGEMENT ET VOTE ACTIONNARIAL

Nous intervenons de deux façons :

- Lorsque nous identifions des enjeux relatifs à la diversité et à l'inclusion, nous privilégions la discussion directement avec les sociétés concernées;
- Nous profitons des assemblées annuelles de nos entreprises en portefeuille pour faire valoir nos attentes en la matière. Nous utilisons ainsi notre vote actionnarial pour faire connaître nos positions sur cet enjeu.

Nous favorisons non seulement l'inclusion des femmes au sein des conseils d'administration, mais également la diversité d'expériences et de compétences. En ce sens, nous appuyons les mesures qui permettent d'élargir le bassin de candidats qualifiés pour siéger à titre d'administrateurs. Nous encourageons nos sociétés en portefeuille à publier une matrice de compétences dans leur circulaire, qui indique les compétences et l'expertise recherchées au conseil, ainsi que celles de chaque administrateur.

Au cours de l'année, nous avons ainsi voté 16 fois sur des propositions touchant la diversité. Nous avons aussi engagé des discussions à plusieurs reprises sur le sujet avec nos entreprises en portefeuille.

Nous appuyons les mesures qui permettent d'élargir le bassin de candidats qualifiés pour siéger à titre d'administrateurs.

## 2. La diversité et l'inclusion à la Caisse

En tant qu'investisseur institutionnel mondial, la Caisse évolue dans un secteur traditionnellement masculin. Pour nous, la diversité de genre représente donc une question prioritaire. C'est pourquoi nous consacrons des efforts importants pour améliorer l'attraction, la rétention et le développement des femmes au sein de nos équipes.

Les membres du conseil d'administration et du comité de direction portent une attention soutenue à la progression des femmes à la Caisse.

### À TRAVERS LE RECRUTEMENT

Les équipes de la Caisse poursuivent activement la mise en action de mesures concrètes pour l'embauche de femmes qualifiées :

- Nous assurons une présence accrue sur les campus universitaires pour parler de nos métiers et recruter de nouveaux talents;
- En 2019, nous avons lancé une campagne de recrutement sur le réseau LinkedIn. Celle-ci mettait en valeur les expertises de nos talents féminins exerçant des fonctions d'investissement et de financement. Elle a permis au cours de l'année d'attirer davantage de femmes en finance au sein de l'organisation.

### PAR LE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

Nous offrons des programmes de mentorat à l'interne et à l'externe pour favoriser le développement professionnel de femmes à haut potentiel.

De plus, chaque année, nous identifions des talents féminins prometteurs afin de les inviter à prendre part au Défi 100 jours de L'effet A. Cette initiative vise à propulser l'engagement professionnel des femmes et à les amener à se dépasser. Cette année, en plus d'une cohorte issue de Montréal, deux participantes du bureau de Paris ont pris part à ce programme nouvellement accessible en France.

43%

PRÉSENCE DE FEMMES  
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
AU 31 DÉCEMBRE 2019

---

29%

PRÉSENCE DE FEMMES  
AU COMITÉ DE DIRECTION  
AU 31 DÉCEMBRE 2019



## 3. Mobiliser l'industrie grâce à des initiatives de leadership

Nous travaillons de concert avec d'autres grands investisseurs institutionnels mondiaux sur la question de la diversité et de l'inclusion. Cette mobilisation permet d'accroître la portée de nos actions. Elle conduit également un plus grand nombre d'investisseurs à adopter cette priorité et à faire preuve d'influence sur ce sujet.

### RÉSEAU DE LEADERSHIP D'INVESTISSEURS (RLI)

En 2019, la Caisse a joué un rôle de premier plan dans la poursuite des objectifs du RLI, dont ceux liés à la diversité de genre en investissement :

- Les membres du RLI ont ainsi pris cinq grands engagements visant à promouvoir la diversité de genre dans les domaines de la finance et de l'investissement. Ceux-ci seront déployés au cours des prochaines années;
- Ils se sont engagés à mesurer et à accroître la représentation des femmes dans les rôles d'investissement et les postes de leadership au sein de leurs équipes au cours des prochaines années;

- La plupart des membres, dont la Caisse, ont entrepris les démarches nécessaires pour obtenir la certification EDGE, un référentiel reconnu mondialement en matière de diversité de genre. Celle-ci leur permettra de mieux orienter leurs stratégies et de renforcer leur influence auprès de leurs partenaires et de leurs entreprises en portefeuille;
- Un programme de formation et de stage en investissement pour jeunes femmes a commencé en Inde à la suite du partenariat conclu en 2018 entre le RLI et le CFA Institute. Ce programme doit s'étendre à d'autres marchés en croissance, à commencer par le Brésil, au cours des prochaines années.

---

## Cinq engagements des membres du RLI pour faire croître la diversité de genre

### AUPRÈS DES GESTIONNAIRES EXTERNES

- Engager le dialogue sur la question de la diversité de genre, l'intégrer dans les activités précédant l'investissement (vérification diligente) et assurer un suivi rigoureux post-investissement.

### AUPRÈS DES SOCIÉTÉS INSCRITES EN BOURSE

- Modifier nos politiques de vote par procuration afin d'optimiser la diversité de genre au sein des conseils d'administration.
- Engager le dialogue avec nos sociétés en portefeuille pour accroître la représentation des femmes au sein de conseils d'administration et dans des postes de haute direction.

### AUPRÈS DES SOCIÉTÉS NON COTÉES

- Favoriser la diversité de genre et l'inclusion au moyen d'activités précédant l'investissement (vérification diligente) et d'activités post-investissement.
- Recommander activement la nomination de femmes aux conseils d'administration et viser l'augmentation de leur représentation au sein des instances de haute direction.



### **LE 30% CLUB**

Depuis 2017, nous appuyons le 30% Club, qui regroupe des membres d'une quinzaine de pays œuvrant pour un meilleur équilibre des genres au sein des entreprises. La section canadienne de ce regroupement cible ainsi la présence d'au moins 30% de femmes aux conseils d'administration et dans les équipes de direction des sociétés cotées à l'indice composé S&P/TSX, un objectif auquel nous adhérons pleinement.

### **CHEFFES DE FILE**

Parce que nous croyons qu'il est essentiel d'avoir plus de femmes à la tête d'entreprises en expansion, nous poursuivons notre initiative Cheffes de file, lancée en 2018. Ce regroupement réunit une soixantaine d'entrepreneures de 11 régions du Québec, à la tête d'entreprises dont le chiffre d'affaires se situe entre 5 M\$ et 20 M\$. L'objectif consiste à favoriser le codéveloppement et l'échange de meilleures pratiques afin d'alimenter la réflexion de ces entrepreneures et de saisir les leviers de croissance à leur portée.

### **LEGAL LEADERS FOR DIVERSITY AND INCLUSION (LLD)**

Nous participons aux activités du LLD, un organisme canadien au sein duquel notre première vice-présidente et cheffe des Placements au Québec et de l'Investissement durable, Kim Thomassin, siège au comité de direction. Ce groupe d'avocats s'est engagé à créer une profession juridique plus inclusive et à soutenir les initiatives de diversité au sein des entreprises. Pour répondre à sa mission, l'organisme favorise des moyens concrets : le mentorat d'étudiants et de nouveaux employés, la remise de bourses d'études et la prise de parole sur la diversité et l'inclusion.

### **Étude de cas**

Dans le cadre de notre participation au 30% Club, nous avons eu des discussions avec une entreprise mondiale en portefeuille au sujet de la faible représentation des femmes au conseil d'administration et à la haute direction, ainsi que de l'absence de politique formelle à cet égard. Ces démarches ont rapidement mené à des résultats tangibles. L'entreprise a adopté une politique sur la diversité au cours de l'année, dans laquelle elle s'engage à accroître la représentation des femmes à son conseil d'administration, avec une cible de 25% à court terme.

Par ailleurs, l'entreprise s'est également engagée à inclure plus de femmes à la haute direction. Ainsi, les deux dernières nominations y ont été des femmes, et un plan a été mis en place pour identifier les talents féminins prometteurs et soutenir leur développement de carrière.

# Une grande initiative internationale en investissement durable



En 2018, la Caisse a fondé le [Réseau de leadership d'investisseurs](#) (RLI) en partenariat avec le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (RREO), dans le contexte de la présidence canadienne du G7.

L'objectif de cette initiative est de créer de nouvelles occasions de croissance durable en facilitant la collaboration entre pairs, tout en adoptant une perspective de long terme sur des questions importantes pour les investisseurs et les collectivités.

Au terme de l'année, 14 investisseurs institutionnels mondiaux de premier plan s'étaient engagés dans ce réseau pour agir de manière concrète et directe sur les trois enjeux parmi les plus importants de notre époque.

## Appuyer une meilleure divulgation sur les changements climatiques

En septembre 2019, le groupe de travail sur le climat publiait un rapport documentant les leçons apprises durant la mise en pratique des recommandations du Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives au climat (TCFD).

Ce rapport vise à aider les propriétaires d'actifs et les gestionnaires de fonds à faire de meilleurs choix pour définir leurs stratégies et leurs méthodes de divulgation en matière climatique.

## Trois initiatives en place

- Favoriser la divulgation en matière de changements climatiques;
- Renforcer l'expertise en infrastructures durables dans des marchés en croissance;
- Accroître la diversité en investissement.

Au cours des 12 derniers mois, le RLI a bonifié les processus de fonctionnement de ses différents comités, accueilli deux nouveaux membres européens – APG Asset Management et Ardian – et procédé à une première rotation de son leadership.



## Renforcer l'expertise en infrastructures durables dans les marchés en croissance

En 2019, la Schulich School of Business de l'Université York a accueilli la première cohorte de hauts fonctionnaires responsables des infrastructures dans des économies en croissance pour un programme d'études créé par le RLI.

Treize participants provenant de huit pays ont suivi une formation sur mesure dans le but de renforcer leurs compétences financières et opérationnelles en infrastructures durables. Cette formation a été jumelée à une immersion professionnelle au sein des équipes spécialisées en infrastructures des investisseurs partenaires.

Ce programme est une occasion unique pour les participants d'approfondir leur expertise et de partager leurs perspectives sur les conditions de développement des infrastructures, et pour les investisseurs de partager leur vision de l'investissement dans les marchés en croissance.

Fort du succès de cette première année, une seconde cohorte incluant plus d'une vingtaine de participants prendra part au programme en 2021.

## Un engagement au plus haut niveau en matière de diversité

Des travaux ont été entrepris afin de favoriser l'essor d'une plus grande diversité des talents sur les marchés financiers, en mettant d'abord l'accent sur la diversité de genre.

En 2019, le comité consultatif de l'initiative Diversité en investissement a lancé le Conseil des PDG du RLI, dont la première rencontre s'est tenue en marge du sommet du G7.

Les PDG des organisations du RLI ont alors discuté notamment de l'augmentation de la diversité et de la représentation féminine dans leurs organisations.



Photo : Schulich School of Business, Université York

« Ce que je retiens du programme, c'est l'échange de connaissances avec les professeurs, mais aussi entre les participants. Nous vivons des situations similaires quant au déficit d'infrastructures et aux problèmes auxquels nous sommes confrontés. »

### Nataša Vukšić

Conseillère technique principale  
Bureau du président, République de Serbie  
Cohorte 2019

# Mettre à profit notre rôle d'investisseur pour influencer et faire évoluer les pratiques de gouvernance



Comme actionnaire, nous exerçons un suivi serré des approches ESG à travers l'ensemble du cycle d'investissement, et nous veillons à ce que les meilleures pratiques soient adoptées et maintenues au fil du temps.

Nous accordons une importance particulière à des questions comme la prise en compte des changements climatiques, la composition des conseils d'administration, la rémunération des dirigeants, la cybersécurité et la fiscalité internationale.

Ces enjeux affectent les entreprises, peu importe leurs secteurs d'activité. Ils sont susceptibles d'avoir une incidence sur la performance et la capacité des entreprises à maintenir leur avantage concurrentiel à long terme.

L'inverse s'applique également, puisque les questions ESG permettent à une entreprise de se démarquer positivement lorsqu'une stratégie efficace est mise en place pour y répondre.

---

## Nos trois outils pour la gouvernance des facteurs ESG

1.

L'intégration des facteurs ESG dans l'analyse et le suivi de nos investissements

2.

Le dialogue direct et la collaboration avec nos entreprises en portefeuille

3.

L'exercice de notre droit de vote et la prise de position en cas de désaccord avec certaines propositions touchant les facteurs ESG

# 1. Analyse ESG

Les analyses ESG réalisées par nos équipes sont intégrées par nos gestionnaires de portefeuille et nos comités d'investissement dans toutes leurs décisions, ainsi que dans le suivi des actifs en détention.

Au cours de l'année, 447 analyses ESG ont ainsi été réalisées. Cela comprend tous nos nouveaux investissements en plus des actifs de notre portefeuille.

Afin d'assurer une approche cohérente dans la gestion externe de nos fonds, les nouveaux gestionnaires ont été sensibilisés aux enjeux ESG et le champ d'investissement de leur mandat a été balisé face aux secteurs les plus risqués. De plus, un guide sur les facteurs ESG destiné aux gestionnaires externes a été développé et transmis à nos partenaires.

# 2. Engagement auprès de nos sociétés en portefeuille

Nous croyons qu'il est impératif de travailler en collaboration avec nos sociétés en portefeuille afin de nous assurer que les meilleures pratiques ESG sont en place. À travers des rencontres, nous établissons un dialogue ouvert et constructif avec les dirigeants de ces entreprises. Cela facilite notre compréhension de leurs stratégies et nous permet de les appuyer en matière d'ESG.

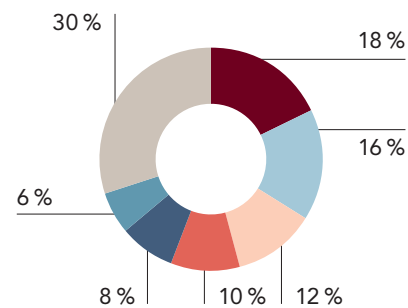
Au cours de l'année, nous avons discuté à 256 reprises de différents thèmes liés aux facteurs ESG avec 97 entreprises en portefeuille (graphique 6).

## AGIR MONDIALEMENT POUR ACCROÎTRE NOTRE INFLUENCE

Afin d'accroître la portée de notre engagement, nous nous sommes associés en 2017 à l'initiative Climate Action 100+. Celle-ci regroupe des investisseurs internationaux afin d'influencer les entreprises les plus émettrices de carbone à adopter des stratégies de réduction d'émissions. Dans ce cadre, les équipes de la Caisse ont tenu des discussions constructives avec la haute direction d'entreprises œuvrant dans le secteur de l'énergie.

GRAPHIQUE 6

SIX PRINCIPAUX THÈMES DISCUTÉS



- Changements climatiques
- Développement durable
- Rémunération des dirigeants
- Diversité dans la composition du conseil d'administration
- Composition du conseil d'administration
- Relations avec les employés en santé et sécurité dans le milieu de travail
- Autres



447

analyses ESG  
réalisées par  
nos équipes



### 3. Jouer notre rôle d'actionnaire

Par l'exercice de notre droit de vote à l'occasion des assemblées annuelles de nos entreprises en portefeuille, nous pouvons exprimer nos attentes et faire valoir notre position en lien avec les enjeux ESG.

En 2019, nous avons voté sur 51 108 résolutions dans le cadre de 4 812 assemblées d'actionnaires tenues dans plus de 60 pays. Parmi ces propositions, celles liées à la thématique de la gouvernance et de la rémunération des dirigeants ont particulièrement retenu notre attention.

**51 108**  
résolutions votées  
dans le cadre de  
4 812 assemblées  
d'actionnaires tenues  
dans plus de 60 pays.

---

### 4. La rémunération des dirigeants

Lorsque nous analysons la rémunération, nous nous intéressons notamment à la transparence de sa divulgation et à son lien avec la performance de l'entreprise. Aussi, quand l'un de ces facteurs n'est pas respecté, nous n'hésitons pas à voter contre la direction. En 2019, cela s'est présenté dans 29 % des cas traités.

#### Étude de cas

Lors de l'assemblée annuelle d'une multinationale du secteur des technologies de l'information, les actionnaires ont été invités à voter sur une proposition visant la rémunération globale du président et chef de la direction pour l'année 2019. Même si cette entreprise a généré des résultats exceptionnels au cours de l'exercice financier, nous étions préoccupés par l'augmentation importante de la portion fixe de la rémunération et des répercussions que cela pourrait avoir sur ses autres composantes. Nous avons donc voté contre cette proposition.



## 5. La cybersécurité : assurer la protection des renseignements

À l'international comme au Québec, les incidents de cybersécurité vont en augmentant, avec des impacts souvent importants sur les entreprises et leurs clients. Ces derniers réclament avec raison des mesures robustes pour protéger adéquatement leurs renseignements personnels et sensibles.

C'est dans cette optique que les équipes de la Caisse effectuent une analyse transversale des risques de cybersécurité au sein de nos entreprises en portefeuille. Celle-ci permet d'évaluer leur niveau de maturité et de leur proposer des recommandations.

### APPLIQUER UN PROCESSUS D'ÉVALUATION RIGOUREUX

L'importance accordée par les entreprises à la cybersécurité a une incidence importante sur le risque lié à leurs activités d'affaires. Il est donc essentiel pour nous de bien comprendre leur exposition à ce type de risques à travers l'ensemble de notre processus d'investissement (figure 7).

### ASSURER UNE MEILLEURE RÉSILIENCE DES ENTREPRISES

En 2019, nos équipes ont procédé à plus de 165 analyses du risque de cybersécurité. Une revue diligente des processus est alors effectuée pour en arriver à développer un portrait transversal du risque. Dans certains cas, à la suite d'entrevues, les équipes de la Caisse ont proposé aux entreprises des pistes d'améliorations afin de limiter leur risque face aux menaces informatiques.

80

entrevues ont été tenues par nos équipes pour évaluer et sensibiliser les entreprises aux risques de cybersécurité.

### Étude de cas

En 2019, nous avons approché une entreprise du secteur des transports après avoir détecté une vulnérabilité dans l'un de ses systèmes. Des discussions ont permis de déterminer que le problème résidait dans un système que l'entreprise pensait avoir désactivé depuis plusieurs années.

L'analyse détaillée pratiquée par la Caisse a permis à l'entreprise de revoir ses pratiques et de renforcer sa résilience. Cette analyse a de plus favorisé la mise en place d'un protocole encore plus précis dont la Caisse ainsi que ses entreprises en portefeuille bénéficient dorénavant.

FIGURE 7

### ANALYSE DE CYBERSÉCURITÉ

Une analyse de cybersécurité est effectuée en se basant sur les :

- › Informations publiques
- › Rapports d'évaluation externe
- › Sessions de questions-réponses



Des recommandations sont formulées pour réduire le risque résiduel



Un suivi post-investissement est effectué pour analyser les changements

## 6. Améliorer les pratiques fiscales à l'échelle mondiale

Les questions fiscales font l'objet d'une attention particulière à la Caisse. Comme investisseur de long terme, nous prenons part aux initiatives qui visent à clarifier et à améliorer les pratiques fiscales des entreprises et des investisseurs institutionnels à l'échelle internationale.

L'utilisation de structures fiscales artificielles ou d'incitatifs de court terme peuvent créer des risques substantiels pour les entreprises et les investisseurs. Cela influe sur la société dans son ensemble en ayant un impact sur la capacité de nos gouvernements de financer les services publics.

Ainsi, nous menons des actions concrètes qui nous donnent accès à une information plus détaillée afin de bonifier l'application de notre énoncé public en matière de fiscalité internationale (voir l'énoncé en annexe).

Nous œuvrons, aux côtés de nos pairs, à la mise en place d'un cadre fiscal international efficace et transparent pour permettre aux gouvernements de percevoir les impôts qui leur sont dus. Il s'agit d'un élément clé pour assurer un financement adéquat des services publics par les gouvernements. À ce titre, nous appuyons des initiatives lancées par différentes institutions internationales, telles que l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et des regroupements d'investisseurs comme nous, afin de lutter contre l'utilisation abusive des cadres fiscaux.

À l'automne 2019, la Caisse a participé, avec 15 de ses pairs internationaux, à un échange sur les questions fiscales. Il est important pour nous d'être au cœur des discussions sur la transparence en matière fiscale et de contribuer à l'élaboration d'un cadre éthique. Aussi, dans le cadre d'une action concertée, la Caisse et plusieurs de ses pairs ont lancé un exercice de développement d'une lettre commune afin d'exprimer aux entreprises les attentes des investisseurs en matière de comportement fiscal.

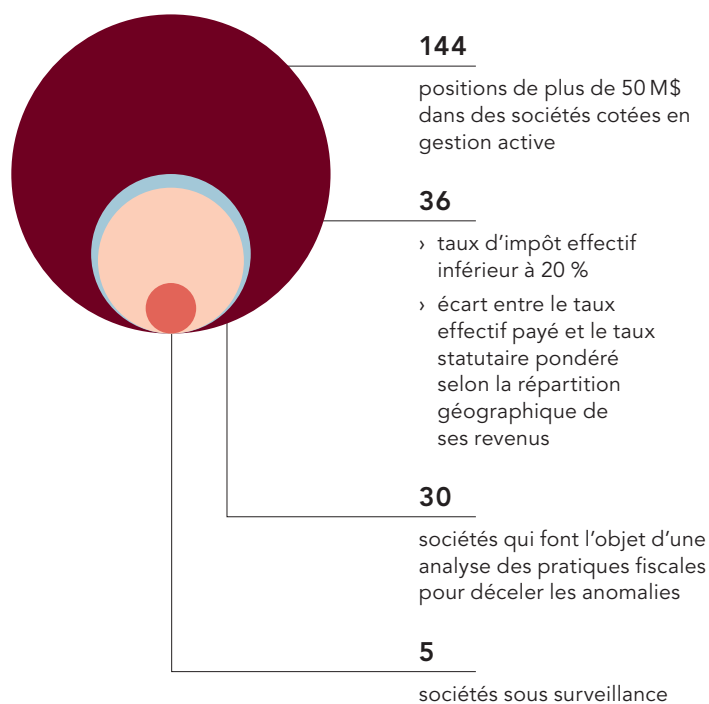
### **ANALYSER RIGOREUSEMENT LES TAUX D'IMPOSITION DES SOCIÉTÉS COTÉES**

Les pratiques fiscales sont un élément qui influence l'analyse d'un investissement potentiel, au même titre que les risques. Lorsque nous considérons des occasions d'investissement, nous utilisons des outils qui nous permettent d'avoir une vue détaillée sur l'ensemble des pratiques fiscales des entreprises ciblées. Ainsi, nous nous assurons que ces pratiques sont viables et conformes à nos attentes.

La Caisse maintient également un système d'évaluation des pratiques fiscales des entreprises qui composent son portefeuille. Nous pratiquons une révision périodique des sociétés dans lesquelles nos investissements excèdent 50 M\$. De cette façon, nous pouvons agir et engager rapidement les discussions nécessaires. Il existe un consensus au sein des pays membres de l'OCDE et des experts internationaux voulant que les entreprises doivent payer l'impôt dans les pays où elles ont une activité économique importante et ceux où elles génèrent leurs revenus. L'analyse développée par la Caisse nous permet de déterminer le degré d'adhésion de nos entreprises en portefeuille à ce principe.

FIGURE 8

OUTIL D'ANALYSE DES PRATIQUES FISCALES



Analyse du profil fiscal de 144 sociétés cotées dont la détention en portefeuille était de plus de 50 M\$.

De ces 144 sociétés cotées, cinq ont été identifiées comme ayant un risque fiscal important et font l'objet d'analyses plus poussées. Des suivis périodiques sont effectués auprès des équipes de direction dans le but de mieux comprendre le risque et d'influencer les pratiques de leur société.

# S'investir dans la collectivité

L'année 2019 a été l'occasion de redéfinir notre politique de dons et commandites. Les secteurs philanthropiques prioritaires ont été revus en fonction de notre cadre général, et les principes directeurs ont été positionnés pour l'horizon 2020-2022.

## Notre cadre général : offrir une source de capital constructif

Au Québec, l'action philanthropique de la Caisse s'appuie sur la volonté d'apporter une aide pertinente et durable en s'investissant dans la collectivité. En offrant un soutien financier, nous visons à être une source de capital constructif, en nous appuyant sur nos valeurs fondamentales d'éthique et de rigueur.

Notre action ne se limite pas à une contribution financière. Les partenariats développés mettent à profit les expertises et les connaissances de nos employés, leur créativité ainsi que leur engagement dans les réseaux d'affaires et dans leur communauté.

## Déployer notre nouvelle politique de dons et commandites pour mieux s'engager

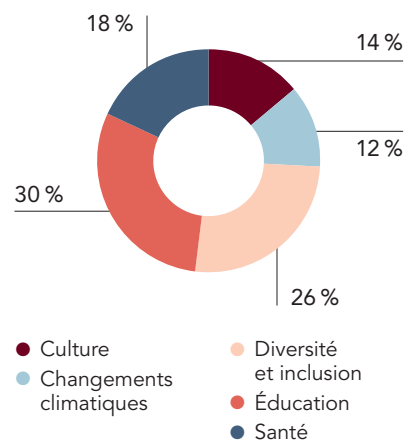
- Nous avons intégré la thématique des changements climatiques dans nos secteurs philanthropiques prioritaires.
- La diversité et l'inclusion, les pratiques écoresponsables, l'innovation ainsi que les partenariats durables ont été établis comme critères de sélection afin de distinguer les engagements les plus pertinents et à fort impact.

# 180

organismes soutenus  
par la Caisse en 2019

GRAPHIQUE 9

### RÉPARTITION DE NOS APPUIS DANS LA COLLECTIVITÉ EN 2019 (proportion de nos dons selon les secteurs)



## Appuyer l'engagement de nos employés



### Programme Causes à effets

Notre programme Causes à effets vise à reconnaître l'engagement philanthropique de nos employés. Ce programme crée des maillages ciblés permettant aux employés de s'impliquer au sein de conseils d'administration (CA) et de comités stratégiques d'organismes à but non lucratif (OBNL):

+ 150 employés présents sur des CA d'OBNL;

+ 130 employés ayant participé à six activités de bénévolat en équipe;

+ 15 activités de bénévolat d'expertise au sein d'OBNL par l'entremise du programme Impact 20-35 à l'intention des jeunes professionnels de la Caisse.



### Projet Futurs possibles

La Caisse a présidé la grande campagne de financement d'Équiterre qui a permis, en 2019, d'amasser un montant record afin de soutenir les activités de cet organisme en environnement.

Une partie des fonds récoltés contribue à l'initiative Futurs possibles. Ce projet rassembleur vise à mettre en œuvre des actions concrètes pour faire face aux changements climatiques à l'échelle locale. Des actions ont donc été identifiées par des jeunes des quatre coins du Québec.

Dans une seconde phase, ce projet éducatif s'élargira aux autres groupes de la collectivité qui, ensemble, seront invités à réfléchir aux moyens de mettre en œuvre des solutions.

À la Caisse, nous croyons que c'est en multipliant les échanges entre les experts et la communauté qu'il sera possible de relever le défi climatique. Ce projet en est la démonstration.



### Un radiothon 2019 innovant

Dans le cadre de la campagne Centraide, la Caisse a organisé un radiothon au cours duquel plusieurs responsables d'OBNL sont venus à tour de rôle présenter les missions de leurs organismes respectifs.

À cette occasion, Charles Emond, alors premier vice-président, Québec, Placements privés et Planification stratégique (nommé président et chef de la direction à la fin janvier 2020) et Ani Castonguay, première vice-présidente, Affaires publiques, ont coanimé, l'instant d'une émission diffusée à la Caisse, une table ronde radiophonique visant à mieux faire connaître l'impact de Centraide sur le territoire du Grand Montréal. L'aspect innovant du radiothon de la Caisse a été salué par Centraide, qui lui a d'ailleurs décerné le prix Solidaires Mobilisation, 1 000 employés et plus.

**430 827 \$**

CONTRIBUTION DES  
EMPLOYÉS À LA CAMPAGNE  
CENTRAIDE 2019

**861 654 \$**

CONTRIBUTION TOTALE  
À LA CAMPAGNE  
CENTRAIDE 2019



# Annexes



## CALCUL DE L'INTENSITÉ DU PORTEFEUILLE CAISSE

### Calcul

**Intensité portefeuille total Caisse** =  $\frac{\sum \text{émissions portion Caisse (t CO}_2\text{éq) du portefeuille au 31 décembre}}{\text{portefeuille Caisse dans le périmètre (M\$ CA)}}$

**Émissions portion Caisse** =  $\frac{\text{émissions de l'actif (t CO}_2\text{éq)} \times \text{capital LT fourni par la Caisse (M\$ CA)}}{\text{capital LT total de l'actif (M\$ CA)}}$

**Capital LT** = Capital à long terme utilisé par une entreprise pour financer son appareil de production (juste valeur marchande de l'équité + dette de long terme).

### Périmètre de calcul : Portefeuille Caisse dans le périmètre

**Type de placement** = Placements, incluant ceux des filiales non consolidées, sous forme d'actions, de dette d'entreprise et de sociétés d'État commerciales, de titres détenus en indiciel ou fonds négociés en bourse (FNB), d'investissements en gestion externe, de prêts et emprunts de titre. Sont exclus : obligations gouvernementales, encaisse, bons de souscription, instruments financiers dérivés et titres achetés en vertu de conventions de revente.

**Portefeuilles spécialisés** = Marchés boursiers, revenu fixe, placements privés, infrastructures, immobilier, certains investissements en répartition de l'actif sous forme d'actions (incluant les positions courtes).

**Valeur au 31 déc. 2019** = Inclus 311 G\$, exclus 83 G\$ (obligations gouvernementales et autres).

### Émissions considérées

L'empreinte carbone d'un actif correspond à ses émissions de gaz à effet de serre directes ou indirectes (portées 1 et 2) converties en tonnes de CO<sub>2</sub> équivalent tel que défini par l'organisation GHG Protocol.

### Sources de données

#### A) Investissements en détention directe

La base de données Trucost est la source privilégiée par la Caisse pour les émetteurs individuels. Combinée aux données tirées de la base de données Compustat, les chiffres Trucost (année calendrier 2019) forment la base de nos calculs des émissions des titres et de l'intensité moyenne des secteurs. En l'absence de données Trucost, notre approche est la suivante :

Actifs à faible intensité (< 120 t CO <sub>2</sub> /M\$) et actifs intenses sous le seuil méthodologique	Intensité moyenne des secteurs (classification GICS niveau 4)
Actifs intenses (≥ 120 t CO <sub>2</sub> éq/M\$) qui dépassent le seuil méthodologique	En ordre de priorité : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Empreinte divulguée par l'émetteur (si crédible)</li> <li>• Empreinte estimée par une source crédible</li> <li>• Utilisation de comparables spécifiques exploitant des installations techniquement similaires à celles de l'émetteur</li> <li>• Estimation à partir des données techniques des installations émettrices et de sources crédibles de données normalisées</li> <li>• Intensité moyenne du secteur</li> <li>• Intensité moyenne des sociétés de pays en croissance pour certains secteurs et actifs</li> </ul>
Actifs Ivanhoé Cambridge	

#### B) Investissements en détention indirecte

Lorsque les données sont disponibles, l'intensité des fonds est calculée suivant les règles applicables aux détentions directes. Lorsque les données ne sont pas disponibles, la Caisse utilise l'intensité du fonds divulguée par le gestionnaire ou, si les données sont insatisfaisantes, l'intensité moyenne du secteur ou de la catégorie d'actif appropriée selon la nature du fonds.

### Seuils méthodologiques

La Caisse a établi des seuils qui lui permettent d'ajuster son niveau d'analyse selon les secteurs :

	Seuil d'exposition Caisse
Secteurs à très haute intensité (≈5 000 t CO <sub>2</sub> éq/M\$)	10 M\$
Secteurs à haute intensité (≈2 000 t CO <sub>2</sub> éq/M\$)	25 M\$
Secteurs à intensité moyenne (≈500 t CO <sub>2</sub> éq/M\$)	100 M\$



## RAPPORT D'ASSURANCE LIMITÉE DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT SUR L'INTENSITÉ CARBONE DU PORTEFEUILLE DANS LE PÉRIMÈTRE DE CALCUL DE LA CAISSE DE DÉPÔT ET PLACEMENT DU QUÉBEC

### Au Conseil d'administration et à la direction de la Caisse de dépôt et placement du Québec

Nous avons réalisé une mission d'assurance limitée à l'égard de l'intensité carbone du portefeuille dans le périmètre de calcul de la Caisse de dépôt et placement du Québec au 31 décembre 2019, présentée aux pages 13 et 15 du rapport sur l'investissement durable, dont le calcul est défini dans l'annexe « Calcul de l'intensité du portefeuille Caisse » du rapport sur l'investissement durable [l'« Intensité Carbone du Portefeuille Caisse »].

### Responsabilité de la Caisse de dépôt et placement du Québec pour l'Intensité Carbone du Portefeuille Caisse

La Caisse de dépôt et placement du Québec est responsable de la préparation de l'Intensité Carbone du Portefeuille Caisse conformément aux critères élaborés en interne, qui ont été appliqués comme il est expliqué à l'annexe « Calcul de l'intensité du portefeuille Caisse » du rapport sur l'investissement durable. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en œuvre et le maintien du contrôle interne portant sur la préparation de l'Intensité Carbone du Portefeuille Caisse exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il n'existe actuellement aucune exigence prescrite par des textes légaux ou réglementaires à l'égard de la préparation, de la publication et de la vérification de l'intensité carbone d'un actif. La quantification de l'Intensité Carbone du Portefeuille Caisse comporte donc une incertitude inhérente en raison des connaissances scientifiques incomplètes utilisées pour déterminer les facteurs d'émissions et les valeurs nécessaires pour combiner les émissions de divers gaz.

### Notre indépendance et notre contrôle qualité

Nous nous sommes conformés aux règles ou au code de déontologie pertinents applicables à l'exercice de l'expertise comptable et se rapportant aux missions de certification, qui sont publiés par les différents organismes professionnels comptables, lesquels reposent sur les principes fondamentaux d'intégrité, d'objectivité, de compétence professionnelle et de diligence, de confidentialité et de conduite professionnelle.

Le cabinet applique la Norme canadienne de contrôle qualité et, en conséquence, maintient un système de contrôle qualité exhaustif qui comprend des politiques et des procédures documentées en ce qui concerne la conformité aux règles de déontologie, aux normes professionnelles et aux exigences légales et réglementaires applicables.

### Notre responsabilité

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion fournissant une assurance limitée sur l'Intensité Carbone du Portefeuille Caisse sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre et des éléments probants que nous avons obtenus. Nous avons réalisé notre mission d'assurance limitée conformément à la Norme canadienne de missions de certification 3410, *Missions de certification des bilans des gaz à effet de serre* (NCMC 3410), publiée par le Conseil des normes d'audit et de certification. Cette norme requiert que nous planifions et réalisons la mission de façon à avoir une assurance limitée que l'Intensité Carbone du Portefeuille Caisse ne comporte pas d'anomalies significatives.

Une mission d'assurance limitée réalisée conformément à la NCMC 3410 comporte l'appréciation de la pertinence dans les circonstances de l'utilisation par la Caisse de dépôt et placement du Québec des critères élaborés en interne aux fins de la préparation de l'Intensité Carbone du Portefeuille Caisse, l'évaluation des risques que l'Intensité Carbone du Portefeuille Caisse comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, l'adoption de réponses à l'évaluation des risques, adaptées aux circonstances dans la mesure nécessaire, et l'appréciation de la présentation d'ensemble de l'Intensité Carbone du Portefeuille Caisse. L'étendue d'une mission d'assurance limitée est nettement moindre que celle d'une mission d'assurance raisonnable, tant en ce qui concerne les procédures d'évaluation des risques, y compris l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne, que les procédures mises en œuvre en réponse à l'évaluation des risques.

---

Les procédures que nous avons mises en œuvre reposaient sur notre jugement professionnel et comprenaient des demandes d'informations, l'observation des processus suivis, l'inspection de documents, des procédures analytiques, l'évaluation du caractère approprié des méthodes de quantification et des politiques de déclaration, et la vérification de la concordance ou le rapprochement avec les documents sous-jacents.

Compte tenu des circonstances de la mission, dans le cadre de la mise en œuvre des procédures énumérées ci-dessus, nous avons réalisé :

- des entretiens avec certains membres du personnel, pour comprendre les principaux aspects de responsabilité relativement aux données et aux processus pour la collecte de données et la présentation fidèle de l'Intensité Carbone du Portefeuille Caisse;
- au besoin, des tests de cheminement sur les systèmes et les processus pour le regroupement et la présentation des données;
- des demandes d'informations auprès de la direction sur les hypothèses clés et sur les éléments probants à l'appui des hypothèses;
- la validation par échantillonnage de l'exactitude des calculs effectués, principalement à l'aide de demandes d'informations, de procédures analytiques et de recalculs.

Nos procédures ne visaient pas à formuler des conclusions sur :

- l'exhaustivité ou l'exactitude des ensembles de données ou d'informations relatives à des sujets autres que de l'Intensité Carbone du Portefeuille Caisse incluses dans le rapport sur l'investissement durable;
- une évaluation de la valeur actuelle des participations individuelles ou cumulées de la Caisse de dépôt et placement du Québec figurant à l'annexe « Calcul de l'intensité du portefeuille Caisse » du rapport sur l'investissement durable.

Les procédures mises en œuvre dans une mission d'assurance limitée sont de nature différente et d'étendue moindre que celles mises en œuvre dans une mission d'assurance raisonnable, et elles suivent un calendrier différent. De ce fait, le niveau d'assurance obtenu dans une mission d'assurance limitée est nettement moindre que l'assurance qui aurait été obtenue s'il s'était agi d'une mission d'assurance raisonnable. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion sous forme d'assurance raisonnable sur la question de savoir si l'Intensité Carbone du Portefeuille Caisse a été préparée, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux critères élaborés à l'interne, qui ont été appliqués comme il est expliqué à l'annexe « Calcul de l'intensité du portefeuille Caisse » du rapport sur l'investissement durable.

### **Conclusion exprimant une assurance limitée**

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre et des éléments probants que nous avons obtenus, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que l'intensité carbone du portefeuille dans le périmètre de calcul de la Caisse de dépôt et placement du Québec au 31 décembre 2019 présentée aux pages 13 et 15 du rapport sur l'investissement durable n'a pas été préparée, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux critères élaborés en interne, qui ont été appliqués comme il est expliqué à l'annexe « Calcul de l'intensité du portefeuille Caisse » du rapport sur l'investissement durable.

*Ernst & Young* S.R.L./S.E.V.C.R.L.<sup>1</sup>

Montréal, Canada  
Le 31 mars 2020

<sup>1</sup> FCPA auditeur, FCA, permis de comptabilité publique n° A114960



Établi en 2015 par le Conseil de stabilité financière du G20, le TCFD (Groupe de travail sur la divulgation financière liée au climat présidé par Michael Bloomberg) avait comme mandat de proposer un cadre de divulgation cohérent et uniforme favorisant la transparence en matière climatique à l'échelle mondiale.

Publiées en 2017, ses recommandations finales constituent aujourd'hui la référence mondiale en matière de divulgation financière liée aux enjeux climatiques. La Caisse, qui souhaite les voir adoptées par de plus en plus d'entreprises et d'investisseurs, démontre un leadership en cette matière et mesure ses progrès selon cette série de recommandations.

## Application des recommandations par la Caisse

### Gouvernance

#### Recommandation / Révision des risques et opportunités climatiques par le conseil d'administration

- › **Mise en application** / Notre politique en matière d'investissement responsable et la stratégie climatique annoncée en 2017 exigent l'intégration des critères ESG, dont le facteur climatique, dans le processus d'analyse et d'approbation des investissements. Notre politique de gestion intégrée des risques inclut aussi les risques découlant des facteurs ESG. Ces politiques ont été approuvées par le conseil d'administration, qui assure un suivi annuel de leur progression.
- › En 2018, le comité des ressources humaines du conseil d'administration a également approuvé l'intégration du facteur carbone dans le calcul de la rémunération variable des employés. Cette composante est désormais prise en compte dans leur rémunération variable.

#### Recommandation / Identification du rôle de la direction dans l'évaluation et la gestion des risques et opportunités climatiques

- › **Mise en application** / L'évaluation et la gestion des risques et des opportunités liés aux changements climatiques sont effectuées par les différents comités d'investissement de la Caisse. En collaboration avec les équipes de stratégie et d'investissement, l'équipe d'investissement durable assure un suivi rigoureux des budgets carbone annuels de nos portefeuilles spécialisés afin d'atteindre les cibles fixées pour 2025. Ces analyses sont soumises à différents comités auxquels siègent des membres de la direction, dont le comité d'investissement risques, et le comité de direction.

### Stratégie

#### Recommandation / Identification des risques et opportunités climatiques à court, moyen et long terme

- › **Mise en application** / Nos équipes analysent les risques physiques et les risques de transition liés aux changements climatiques. Les premiers sont difficiles à analyser et à quantifier. Ils sont pris en compte lors d'investissements localisés dans des zones vulnérables aux événements climatiques extrêmes ou, en ce qui concerne l'énergie renouvelable, lorsque la ressource est elle-même dépendante du climat à long terme.
- › Les risques de transition sont de plusieurs types : actions réglementaires ou politiques (tarification du carbone, subventions), innovations technologiques, risques de marché (modifications de la demande pour certains produits), poursuites judiciaires et risques de réputation. Ils sont évalués par le biais d'analyses qualitatives et quantitatives.
- › À court terme, ces risques sont modérés et spécifiques à certaines juridictions et entreprises. Ils sont analysés au cas par cas. Les risques de transition à moyen terme (< 5 ans) sont de nature technologique, réglementaire et de marché, ou sont liés à la tarification du carbone, laquelle peut modifier la compétitivité des entreprises à haute intensité carbone. Les risques de transition à long terme (> 5 ans) sont liés aux secteurs à haute intensité carbone, pour lesquels il existe des substituts ou des technologies de rupture de plus faible intensité.
- › Les opportunités climatiques sont nombreuses. La Caisse s'est donné des cibles d'investissement dans des actifs sobres en carbone et est attentive à toute occasion en énergie renouvelable, en transport durable, dans les immeubles verts, ou encore liée à l'efficacité énergétique ou à tout autre domaine favorisant la transition énergétique.

**Recommandation / Identification des impacts des risques et opportunités climatiques sur les opérations, la stratégie et la planification financière, et prise en compte dans les portefeuilles et stratégies d'investissement**

- › **Mise en application** / Comme investisseur de long terme, la Caisse fait évoluer son portefeuille pour saisir des occasions et réduire le risque lié aux changements climatiques. Le risque climatique fait l'objet d'analyses tenant compte de plusieurs inconnues et scénarios possibles. Ces risques systémiques de moyen et long terme sont notamment à l'origine de notre stratégie climatique, qui vise à accroître nos actifs sobres en carbone et à réduire l'intensité de notre portefeuille global de 25 % d'ici 2025. Nous investissons ainsi dans des sociétés, des projets et des actifs sobres en carbone, de même que dans des entreprises bien positionnées pour opérer une transition énergétique à long terme. De plus, nous avons établi des directives concernant tout investissement réalisé dans la chaîne de valeur énergétique. Celles-ci précisent et encadrent ces activités en prenant en compte le rôle de chacune des composantes de cette chaîne dans la transition énergétique.
- › Enfin, en 2019, la Caisse a cofondé avec d'autres investisseurs mondiaux l'Alliance Net-Zéro, une initiative qui vise à atteindre la carboneutralité de nos portefeuilles d'ici 2050. Conjointement avec les membres de ce regroupement, nous avons entamé des travaux portant sur la question complexe de la fixation de cibles intermédiaires basées sur la science qui nous permettront de réaliser cet objectif.

**Recommandation / Résilience de la stratégie face à divers scénarios climatiques**

- › **Mise en application** / L'analyse des risques physiques et de transition à l'échelle du portefeuille global est extrêmement complexe. C'est pourquoi, en 2018, nous avons joint le groupe de travail de l'Initiative financière du Programme des Nations unies pour l'environnement (UNEP FI) afin d'en préciser la méthodologie. Trois variables s'avèrent particulièrement critiques : la tarification du carbone, la capacité d'un secteur à partager ses coûts de transition et l'existence ou non de substituts aux produits. En parallèle, nous avons continué à suivre l'évolution des connaissances dans ce domaine sur la scène internationale. Selon nous, les travaux d'analyse et de modélisation des risques de transition sont nécessaires, mais n'ont pas encore permis, à ce stade, de développer des outils capables de donner un portrait fiable et réaliste de la résilience du portefeuille de la Caisse. Les travaux de l'Alliance Net-Zéro cités plus haut devraient toutefois nous permettre de nous doter d'outils efficaces pour effectuer ce type d'analyse.

- › Les résultats de nos analyses du risque physique sont plus prometteurs, et nous travaillons activement à mettre en place un outil de qualité qui nous permettra de bien évaluer ces différents enjeux.

## Risques

**Recommandation / Clarifier le processus d'identification et d'évaluation des risques climatiques selon les portefeuilles et stratégies**

- › **Mise en application** / Les risques climatiques sont évalués par les comités d'investissement au moment de la décision d'investir. Le degré d'analyse dépend de la matérialité du risque. Les risques évalués comprennent les risques physiques et de transition, et prennent en compte le positionnement de l'entreprise au sein de son industrie, la gestion des enjeux ESG et la stratégie de transition de l'entreprise.
- › Lorsque requis, des scénarios sont utilisés pour analyser l'impact de la transition énergétique ou des changements météorologiques à long terme sur les indicateurs clés de performance. Les revues périodiques des portefeuilles assurent la surveillance des risques et l'analyse des mesures de mitigation mises en place par les entreprises.

**Recommandation / Définir l'engagement auprès des sociétés en portefeuille pour améliorer leurs pratiques et leur divulgation en matière climatique**

- › **Mise en application** / Cet engagement prend plusieurs formes. Par l'entremise de notre vote actionnarial, nous appuyons les propositions d'actionnaires visant une meilleure divulgation des risques et des opportunités climatiques, selon les recommandations du TCFD. Nous dialoguons aussi avec les équipes de direction de certaines entreprises pour comprendre leur stratégie face aux changements climatiques et pour les encourager à adopter les meilleures pratiques.
- › Dans le cadre de l'initiative Climate Action 100+, nous collaborons avec d'autres investisseurs pour influencer les pratiques des plus grands émetteurs au monde.
- › Nos équipes travaillent de concert avec les pairs canadiens et internationaux de la Caisse dans le cadre de différents événements afin de sensibiliser les investisseurs et les entreprises, et de partager les meilleures pratiques développées à l'interne en matière d'enjeux climatiques.

### **Recommandation / Définir le processus de gestion et de mitigation des risques climatiques selon les portefeuilles et stratégies**

- › **Mise en application** / Pour chaque portefeuille, le risque climatique est géré au moment de la décision d'investissement, de la revue du portefeuille et des décisions liées à sa composition. Les risques de transition sont partiellement et graduellement mitigés par l'entremise des budgets carbone attribués annuellement pour chaque portefeuille, en fonction de la cible de réduction globale de 25 % fixée pour 2025.

### **Recommandation / Intégration des processus d'identification, d'évaluation et de gestion des risques climatiques dans les processus institutionnels de gestion de risque**

- › **Mise en application** / Les risques climatiques font l'objet de sections spécifiques dans les documents d'approbation d'investissement et de reddition de comptes, et sont soumis à la même gouvernance que celle des autres risques. Les travaux menés en 2018 au sein du groupe de travail de l'UNEP FI ont permis de confirmer la difficulté de l'exercice de modélisation des risques physiques et de transition, particulièrement au niveau du portefeuille global. Nos travaux d'analyse en ce sens se poursuivront.

## **Indicateurs et cibles**

### **Recommandation / Identification des indicateurs utilisés pour mesurer les risques et opportunités climatiques selon les portefeuilles et stratégies, et évolution des indicateurs dans le temps**

- › **Mise en application** / Nos principaux indicateurs sont l'intensité carbone (en tCO<sub>2</sub> e par M\$) d'une société ou d'un portefeuille, et le volume d'investissements sobres en carbone (en G\$), selon les critères du Climate Bonds Initiative. Ces mesures permettent de quantifier notre progression vers l'atteinte des cibles fixées.
- › En 2018, la Caisse a mis en place un système informatique liant ses bases de données internes à celles de fournisseurs externes de données climatiques, lequel permet d'estimer en temps réel l'intensité carbone des différents portefeuilles. Grâce à ce système, nous pouvons ainsi effectuer un suivi étroit de leur progression vers l'atteinte des cibles fixées.

### **Recommandation / Divulgarion de l'intensité carbone du portefeuille (types 1 et 2) et des risques associés**

- › **Mise en application** / En 2019, l'intensité carbone du portefeuille de la Caisse s'établissait à 63 tCO<sub>2</sub> e/M\$, ce qui représente une diminution de 16 tCO<sub>2</sub> e/M\$ par rapport à 2017.

### **Recommandation / Publication de l'intensité carbone par portefeuille et stratégie, y compris les données pertinentes et la méthodologie**

- › **Mise en application** / Nous publions l'intensité carbone de notre portefeuille global. Nous fournissons aussi des renseignements sur la contribution de différents secteurs à notre intensité carbone globale, ainsi que leur poids en milliards de dollars dans le portefeuille global de la Caisse.
- › La méthodologie employée pour mesurer notre intensité est disponible à l'annexe 1 et a fait l'objet d'une certification par les vérificateurs externes de la Caisse (voir l'annexe 2).

### **Recommandation / Identification des cibles fixées en lien avec les risques et opportunités climatiques et mesure de la performance**

- › **Mise en application** / Nos cibles de réduction d'intensité carbone sont déclinées par portefeuille selon la catégorie d'actif, l'horizon temps et l'univers d'investissement. En 2019, nous avons réduit l'intensité carbone de notre portefeuille global de 21 % par rapport à la référence de 2017. Nous avons aussi dépassé notre cible d'investissements sobres en carbone initialement fixée pour la fin 2020, avec une hausse de 95 % de nos actifs depuis 2017, pour un total de 34,4 G\$ à la fin 2019.

## ÉNONCÉ EN MATIÈRE DE FISCALITÉ INTERNATIONALE DE LA CAISSE

L'énoncé suivant vise à expliquer les obligations de la Caisse et ses pratiques sur le plan fiscal. Il expose son approche pour faire évoluer les pratiques des entreprises et des investisseurs, et pour favoriser l'adoption de règles efficaces et uniformes à l'échelle mondiale.

### Statut fiscal de la Caisse

Comme investisseur international, la Caisse est soumise aux lois fiscales du Québec et du Canada, de même qu'à celles des juridictions où elle détient des actifs ou compte des bureaux.

La Caisse est exemptée d'impôt au Québec et au Canada. La majorité des caisses de retraite dans le monde fonctionnent selon un système similaire à celui qui s'applique aux régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER). Ce système appelé « EET » prévoit que :

- E – les cotisations sont exonérées;
- E – les rendements sont généralement exonérés;
- T – les prestations sont taxées au moment du versement aux bénéficiaires.

En raison de traités bilatéraux ou d'accords avec les autorités fiscales étrangères, la Caisse bénéficie également d'une exemption d'impôt dans plusieurs pays, dont les États-Unis, la France, le Royaume-Uni et l'Australie.

Quand une exemption n'est pas disponible, la Caisse s'efforce de structurer ses investissements pour éviter que ses revenus de placement soient imposés deux fois :

- Une première fois à l'international;
- Une seconde fois au moment du versement des prestations aux bénéficiaires.

Les exemptions dont la Caisse bénéficie ne changent rien aux obligations des entreprises dans lesquelles elle investit, qui continuent à devoir payer tous les impôts dus dans diverses juridictions.

## PRÉSENCE DE LA CAISSE DANS LES JURIDICTIONS À FISCALITÉ RÉDUITE

L'augmentation des investissements de la Caisse à l'international a eu pour effet d'accroître sa présence dans certaines juridictions à fiscalité réduite. Les investissements enregistrés dans ces juridictions peuvent être de trois types :

### Type 1 – Investissements directs dans des entreprises en exploitation

La plupart de ces entreprises ont des activités et un nombre d'employés important dans les pays où elles sont domiciliées et paient les impôts dus sur leurs profits. Par exemple, les investissements de la Caisse dans la multinationale Nestlé, domiciliée en Suisse, entrent dans cette catégorie.

### Type 2 – Participation à des fonds d'investissement

Ces fonds regroupent des centaines d'investisseurs internationaux et sont parfois constitués dans des juridictions à fiscalité réduite. Ces structures existent pour des raisons d'affaires légitimes. Elles permettent de partager les expertises, de mieux gérer les risques et de réaliser des économies d'échelle.

En raison du grand nombre de co-investisseurs, la Caisse a très peu d'influence sur le choix des juridictions dans lesquelles ces fonds d'investissement sont constitués. L'utilisation de ces fonds n'affecte en rien l'obligation de chaque investisseur et entreprise de se conformer au régime fiscal qui lui est applicable.

### Type 3 – Placements dans des sociétés qui utilisent les juridictions à fiscalité réduite pour structurer certains investissements

L'utilisation de ces structures est soutenue par des raisons d'affaires légitimes. Toutefois, puisque le nombre d'investisseurs est limité, la Caisse peut parfois influencer ses partenaires et favoriser l'atteinte de ses objectifs d'affaires en situant les structures au Canada ou dans des pays où elle bénéficie d'exemptions fiscales.

## POUR L'ADOPTION DE RÈGLES EFFICACES ET UNIFORMES

Le recours aux juridictions à fiscalité réduite et aux planifications fiscales qui y sont associées est un phénomène mondial. Bien que légitimes, ces pratiques sont parfois remises en question, certaines juridictions ayant la réputation de faciliter l'évasion fiscale.

Or, il est important de faire la distinction entre une présence dans une juridiction à fiscalité réduite pour des raisons d'affaires et des pratiques de planification fiscale abusives qui visent à faciliter l'évasion fiscale.

Des initiatives importantes pour contrer ce phénomène sont en cours, au premier chef l'initiative **Érosion de la base d'imposition et transfert de bénéfices (BEPS)** de l'OCDE. Celle-ci propose une approche concertée et ambitieuse pour lutter contre les structures abusives qui permettent à certains contribuables de réduire indûment leurs obligations fiscales.

Cette approche entraînera des changements fondamentaux dans les pratiques fiscales internationales. Certains de ces changements sont déjà entrés en vigueur. D'autres seront mis en œuvre au cours des prochaines années, à mesure que les pays ratifient les accords internationaux et adoptent de nouvelles lois.

La Caisse appuie les diverses initiatives de l'OCDE et des gouvernements pour lutter contre l'évasion fiscale. Depuis 2017, conformément aux recommandations de l'initiative BEPS, elle effectue d'ailleurs des déclarations « pays par pays » plus détaillées afin de faciliter le travail de vérification des administrations fiscales.

## RÔLE D'INFLUENCE AUPRÈS DES ENTREPRISES ET DES INVESTISSEURS

La planification fiscale demeure la responsabilité de la direction des entreprises. La Caisse estime toutefois qu'elle peut contribuer à faire évoluer les pratiques de ses entreprises en portefeuille en privilégiant une approche d'engagement.

Par l'entremise de ses votes aux assemblées d'actionnaires des sociétés ouvertes, ou dans le cadre de discussions avec les équipes de direction, la Caisse cherche à avoir une compréhension de la fiscalité des entreprises et demande la pleine transparence sur cet élément.

Dans le cadre de ses activités d'investissement, la Caisse contribue également à la lutte aux abus en effectuant des vérifications d'antécédents et en excluant de ses placements privés toute entreprise reconnue coupable d'évasion fiscale et n'ayant pas modifié ses pratiques.

## UN ENGAGEMENT À LONG TERME

En dépit de tous ses efforts, la Caisse est consciente que les différents régimes fiscaux en vigueur à travers le monde permettent toujours à certains contribuables et à certaines multinationales de réduire indûment les impôts qu'ils devraient payer. Plusieurs juridictions à fiscalité réduite se sont engagées à faire preuve de plus de transparence et de collaboration au cours des dernières années, mais il y a encore des progrès à réaliser.

Considérant que l'accord de plusieurs gouvernements est requis et que de nouvelles lois devront être adoptées à travers le monde, les pratiques des entreprises évolueront de manière progressive, et non du jour au lendemain.

Voilà pourquoi la Caisse est engagée à jouer un rôle actif, en privé et en public, pour faire avancer les pratiques en matière de fiscalité. Il s'agit d'un travail important et de long terme, essentiel pour préserver la confiance des citoyens dans les entreprises et les gouvernements, et l'équité de nos sociétés.







**BUREAU D'AFFAIRES**

1000, place Jean-Paul-Riopelle  
Montréal (Québec) H2Z 2B3  
Téléphone : +1 514 842-3261  
Sans frais : +1 866 330-3936  
Télécopieur : +1 514 842-4833

**SIÈGE SOCIAL**

65, rue Sainte-Anne, 14<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 3X5  
Téléphone : +1 418 684-2334  
Télécopieur : +1 418 684-2335

[www.cdpq.com](http://www.cdpq.com)

---